

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito

*Chers élus sortants,
Chers candidats non élus des deux listes,
Chers concitoyens,*

*Le conseil municipal vient de m'élire maire de
Monestier de Clermont.*

*Conformément à mon engagement, c'est avec un
esprit d'ouverture et de rassemblement que je
souhaite conduire les affaires municipales.*

*Je souhaite travailler avec tous les conseillers
municipaux, ceux qui sont issus de la liste que j'ai
conduite mais aussi ceux de la liste concurrente.*

*Je tiens aussi à rendre hommage à tous nos
prédécesseurs, et à les remercier pour le travail
qu'ils ont fourni. C'est ENSEMBLE que nous
devons satisfaire les besoins et les espérances que
les Monétérons ont exprimé par leurs votes.*

*Votre sens de l'intérêt général et ma détermination
à vouloir gérer la mairie avec le plus grand respect
de la diversité d'opinion, garantissent que notre
collaboration soit constructive.*

*J'invite tous les élus sortants à partager leur
expérience et leur énergie.*

*J'invite tous les candidats non élus des deux listes
à partager leurs compétences et leur dynamisme.*

*Mais j'invite aussi tous les Monétérons, qui, tout
au long des marchés et des réunions d'échange,
nous ont, par leurs questions et leurs
suggestions, aidés à ébaucher un projet.*

*Nous comptons sur vous pour contribuer, de la
façon que vous jugerez la plus utile pour notre
village et la plus épanouissante pour vous, à la vie
communale, en participant aux commissions qui,
hormis celles qui ne peuvent l'être pour des
raisons réglementaires, resteront largement
ouvertes.*

Fraternellement, René CHALVIN

*Vendredi 28 mars,
le nouveau conseil municipal a élu 4 adjoints.
Chacun d'eux est mandaté pour animer de manière
résolument participative les commissions
qui entrent dans leur domaine de compétences.
(Voir page 2)*



Absents : Jeanne Lucsanzky, Marc Delmas.

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermon.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h

Les Commissions ouvertes au public

Pour des raisons déontologiques, certaines commissions ne sont pas ouvertes au public. (Voir liste page 3)
Cependant toutes les autres le sont et nous vous invitons vivement à venir vous y exprimer, afin de nous aider à mettre en place, pour notre village, des décisions qui seront collégiales et qui tiendront vraiment compte des besoins et des envies des Monétérons.

Voici la liste de toutes les commissions auxquelles vous pouvez participer, ponctuellement ou à plus long terme selon vos possibilités et motivations. Pour chacune d'elle, nous vous indiquons l'adjoint au maire qui en est responsable, et la liste des membres du conseil municipal qui s'y sont inscrits.
Il n'y a pas de limite au nombre d'habitants qui souhaitent en faire partie.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à vous inscrire soit directement à la mairie soit par mail (mairie@monestierdeclermont.fr) pour que nous puissions vous prévenir des prochaines dates de réunion des commissions qui vous intéressent.

ASSAINISSEMENT :

Adjoint responsable : Didier JAUSSENT
Conseillers membres : René CHALVIN, Eric FROMENT, Matthieu LAFOSSAS, Laurent VIALARD, Pierline HUNCKLER

PISCINE – CAMPING :

Adjoint responsable : Didier JAUSSENT
Conseillers membres : Marc DELMAS, Eric FROMENT, Laurent VIALARD
Pierline HUNCKLER Dominique PARLOUAR
Prochaine réunion : Vendredi 23 mai à 8h

JEUNES – ÉCOLES – PETITE ENFANCE :

Adjoint responsable : Chrystel RIONDET
Conseillers membres : Pierline HUNCKLER, Dominique PARLOUAR, Ludmila PACCALET, Matthieu LAFOSSAS

SPORTS – ASSOCIATIONS :

Adjoint responsable : Didier JAUSSENT
Conseillers membres : Marc DELMAS, Laurent VIALARD, Pierline HUNCKLER, Jeanne LUCSANSZKY

ANIMATION – CULTURE :

Adjoint responsable : Chrystel RIONDET
Conseillers membres : Jeanne LUCSANSZKY, Caroline FIORUCCI, Ludmila PACCALET, Eric FROMENT, Matthieu LAFOSSAS, Marc DELMAS
Prochaine réunion : Lundi 5 mai à 20h30 en mairie

CIMETIÈRE :

Adjoint responsable : Chrystel RIONDET
Conseillers membres : Caroline FIORUCCI, Jeanne LUCSANSZKY

MARCHÉ – COMMERCE :

Adjoint responsable : Sylvie GODEFROY
Conseillers membres : Jeanne LUCSANSZKY, Marc DELMAS, Matthieu LAFOSSAS

URBANISME – PATRIMOINE :

Adjoint responsable : Eric FROMENT
Conseillers membres : René CHALVIN, Laurent VIALARD, Sylvie GODEFROY, Caroline FIORUCCI
Prochaine réunion : Jeudi 22 mai à 20h en mairie

VOIRIE – TRAVAUX – TRANSPORTS :

Adjoint responsable : Eric FROMENT
Conseillers membres : René CHALVIN, Matthieu LAFOSSAS, Pierline HUNCKLER, Caroline FIORUCCI
Prochaine réunion : Mercredi 4 juin à 20h30

COMMUNICATION :

Adjoint responsable : Chrystel RIONDET
Conseillers membres : Jeanne LUCSANSZKY, Marc DELMAS, Laurent VIALARD
Prochaine réunion : Mardi 6 mai à 17h en mairie

Les Adjoints :



Le conseil Municipal :

La réunion du Conseil Municipal se tient
le 2^{ème} lundi de chaque mois, à 20h30.
(Si le lundi est férié, il est reporté au mardi.)

**Bien évidemment, Il est lui aussi ouvert au public
N'hésitez pas à y assister.**

Prochain conseil : Lundi 12 mai à 20h30

L'ordre du jour est affiché quelques jours avant,
sur le panneau d'affichage à côté du
Syndicat d'Initiative.

Diminution des indemnités des élus

Avec la mise en place du nouveau conseil municipal et dans un contexte financier de plus en plus restreint, il était important pour notre équipe de montrer l'exemple en diminuant l'enveloppe des indemnités du maire de 43 % à 39 % et pour les adjoints de 16.5 % à 15 % . Cette mesure plus que symbolique permettra une économie de 10 700 € / an. Soit une baisse de 19 % par rapport au passé. Cet engagement a été voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal pour une mise en place immédiate.

Vote du budget

Conformément à notre engagement, l'augmentation de l'imposition a été contenue à l'inflation de 2013, soit + 0,9% (et non pas + 9% comme mentionné dans le Dauphiné Libéré) . Le budget a été voté à l'unanimité.

Délégations / Instances et Commissions fermées :

SIGREDA (Délégués : D.Jaussent, L.Viallard ; Suppléants : S.Godefroy, D.Parlouar), **ASA** (R.Chalvin), **SEDI** (Titulaire : E.Froment, Suppléant : M.Delmas), **Syndicat du Serpaton** (déléguée:J.Lucszanszky, Suppléant: M.Lafossas), **Armées** (E.Froment), **CCAS** (R.Chalvin, C.Riondet, D.Parlouar, S.Godefroy, L.Paccalet), **Appel d'Offres**(Titulaires : D.Jaussent, E.Froment, M.Lafossas ; Suppléants : P.Hunckler, S.Godefroy, L.Viallard), **Permis de construire** (E.Froment, R.Chalvin, L.Viallard, S.Godefroy, C.Fiorucci), **Budget** (D.Jaussent, R.Chalvin, L.Viallard, C.Riondet), **Logements** (S.Godefroy, L.Paccalet, D.Parlouar, E.Froment), **Ressources Humaines**(R.Chalvin, D.Jaussent, E.Froment, C.Riondet, J.Lucszanszky).

Commission Animation Culture :

Un des points importants durant notre campagne était de développer la Commission Animation Culture afin de faire vivre notre village. Elle est largement ouverte, n'hésitez pas à vous y inscrire !

Cette commission s'est réunie une première fois le 10 avril. L'un des points de l'ordre du jour était la mise en place d'un comité d'animation. Pour la petite histoire, il faut savoir que le comité des fêtes a été très actif jusqu'en 2008 et par manque de bénévoles, a été dissout.

Bien que notre communication n'aie pas encore été mise en place à ce moment là, nous avons eu la chance de voir quatre Monétérons motivés se joindre à nous dès cette première réunion. Nous avons pu partager nos idées et envies, et de nombreuses propositions ont vu le jour. Pour les mettre en œuvre, il apparaît nécessaire de faire naître un nouveau comité d'animation, et pourquoi pas, par le biais de l'association TAM TAM (Tourisme Animation Monestier), dérivée du syndicat d'initiative.

Une assemblée générale est prévue le 14 mai 2014 à 20h30 à la salle des associations pour la mise en place de cette nouvelle association.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés, car sans un nombre suffisant de bénévoles rien n'est possible...

Donc si vous avez un peu de temps et d'énergie à donner à notre commune, avec bien sur le soutien de la mairie, alors n'hésitez pas, et RV le 14 mai.

A noter dans vos agendas:

- ▶ Fête de la musique le 21/06/2014 avec une réunion de préparation le 5 mai à 20h30 à la mairie pour toutes les personnes souhaitant participer (association, groupe de musique...)
- ▶ Spectacle de Trièves en Scène le 29/06/2014, nous vous informerons prochainement sur l'organisation de cette manifestation. Notez qu'une répétition, ouverte au public, aura lieu le 8 mai, à l'ancien gymnase.



Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

AVIS
À tous les Monétérons

GRANDE A.G. Exceptionnelle pour la création d'un nouveau Comité d'Animation pour notre village

MERCREDI 14 MAI 2014
À 20h30, Salle des Associations

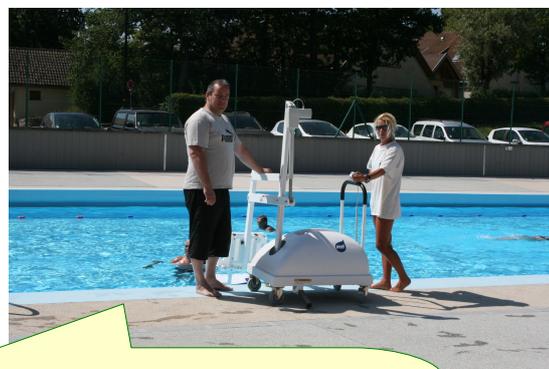
Ce comité d'animations, soutenu par la municipalité, fera la promotion et gèrera les animations sur la commune

Nous vous attendons nombreux !



Camping Municipal « Les Portes du Trièves » :

Dans un écrin de verdure entre montagne et lac, Dolorès accueille les vacanciers du 1er mai au 30 septembre. Le camping « Les Portes du Trièves », labellisé « Tourisme et Handicap », est doté de 44 emplacements et 2 mobil-homes qui peuvent être loués pour le week-end ou à la semaine.



La piscine municipale située à 100 m de là est ouverte en juillet et août . Elle est accessible aux personnes handicapées.

Pendant la haute saison, Dolorès, qui communique aussi aisément en hollandais qu'en anglais, organise 2 apéritifs ainsi que diverses animations pour le plus grand plaisir de ses hôtes.

[Http://www.camping-portes-du-trieves.com/fr](http://www.camping-portes-du-trieves.com/fr) - 04 76 34 01 24

Elections Européennes :

Election des députés au Parlement Européen dimanche 25 mai 2014

Seule institution de l'Union Européenne élue directement par les citoyens, le Parlement Européen exerce trois pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et contrôle politique des autres institutions européennes.

L'actuel président du Parlement Européen est Martin Schulz, homme politique allemand. Le Parlement Européen représente un peu plus de 500 Millions d'habitants des 28 états membres de l'Union Européenne (UE).

Depuis 1979, les députés au Parlement Européen sont élus tous les cinq ans au suffrage universel direct. A ce jour, ce sont encore les législations nationales de chaque état membre qui déterminent les modes de scrutin, les circonscriptions, les conditions d'éligibilité. Le traité de Lisbonne a limité à 751 le nombre des membres du parlement Européen (750 députés et un président) Un seuil minimum de 6 députés par état membre est prévu.

En France, les élections se déroulent dans le cadre de circonscriptions interrégionales au sein de huit circonscriptions (Nord-Ouest, Ouest, Est, , Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Ile-de- France, Outre-Mer).

Nous faisons partie de la circonscription Sud-Est. Les sièges à pourvoir sont répartis entre les huit circonscriptions proportionnellement à leur population. Les députés français sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour._

Les électeurs choisissent donc une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre.

Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

Le 25 mai, ne laissez pas les autres choisir à votre place : votez !

Répartition des députés par pays	
Pays	Nb de députés
Allemagne	96
France	74
Royaume-Uni Italie	73
Espagne	54
Pologne	51
Roumanie	32
Pays-Bas	26
Belgique, Grèce, Hongrie, Portugal, République Tchèque	21
Suède	20
Autriche	18
Bulgarie	17
Danemark, Finlande, Slovaquie	13
Lituanie, Irlande, Croatie	11
Lettonie	8
Slovénie	8
Chypre, Estonie, Luxembourg, Malte	6